

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL:	SYRON™ High Performance Circuit Materials (matériaux pour circuits très performants)
FAMILLE CHIMIQUE:	Matériau Stratifié
CLASSIFICATION HMIS:	S 1 I 1 R 0
UTILISATION DU PRODUIT	Matériau pour Circuits
TÉLÉPHONE D'URGENCE:	860-774-9605 (Lundi – Vendredi 8:00 – 17:00 HNE)
CHEMTREC:	800-424-9300 (É.-U. et Canada) (24 Heures) 703-527-3887 (International – Téléphoner en PCV) (24 Heures)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>EINECS /ELINCS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>	<u>OEL¹ Chine</u>	<u>Classification de l'UE</u>
Polymère	Exclusif	Exclusif	15-70	NE	NE	NE	NC d'après 67/548/EEC
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	25-70	1 mg/m ³	1 mg/m ³	1 mg/m ³	“
Fibre de Verre (fil continu)	65997-17-3	266-046-0	0-20	5 mg/m ³ (Resp.)	3 mg/m ³ (Resp.)	3 mg/m ³ (Resp.)	“

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible; OEL = Limite d'exposition professionnelle

La substance ne contient aucun autre ingrédient dangereux, tels que ceux-ci sont définis dans la Norme de Communication des Dangers OSHA 29 CFR 1910.1200 ou la directive de l'UE 1999/45/EC, et ne présente aucun risque pour la santé ou l'environnement conformément à la directive 67/548/EC.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE:	Non classé comme dangereux selon 1999/45/EC.
ÉTIQUETAGE EXIGÉ:	Aucun
EFFETS DE SUREXPOSITION:	La manutention normale ne devrait en produire aucun. L'usinage peut causer les effets suivants:
INHALATION:	La poussière peut irriter les voies respiratoires. Les vapeurs de cuivre peuvent causer la fièvre des fondeurs, caractérisée par des symptômes de grippe qui disparaissent habituellement au bout de 24 heures.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Les poussières peut provoquer une irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU:	Les poussières peut provoquer une irritation. Le matériau fondu peut provoquer des brûlures.
INGESTION:	Voie d'exposition peu probable. En cas d'ingestion, consulter un médecin.
CHRONIQUE:	NE

4. PREMIERS SOINS

INHALATION:	Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer les yeux à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU:	En cas de contact de la peau avec le matériau chaud ou fondu, refroidir rapidement à l'eau froide. Si le matériau est collé à la peau, ne pas l'enlever. Obtenir des soins médicaux et laisser que le polymère se détache naturellement. L'enlèvement du polymère collé peut entraîner plus de dommages aux tissus.
INGESTION:	Voie d'exposition peu probable. Une faible toxicité est prévue. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR: TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION:	S.O. 595°C (Polymère)	Limites d'Inflammabilité:	LII	<u>S.O.</u>	LSI	<u>S.O.</u>
MOYENS D'EXTINCTION:	<u> X </u> Brouillard d'eau	<u> X </u> Mousse	<u> X </u> CO ₂	<u> X </u> Poudre chimique	<u> </u> Autre -	
MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	Les pompiers devraient être munis d'appareils respiratoires autonomes et de tenues de feu.					
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Aucun n'est connu					

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:	Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières.
PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Ne pas laisser pénétrer dans le réseau d'assainissement, les eaux superficielles ou le sol.
MÉTHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou aspirer la poussière en vue de l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Porter l'équipement de protection adéquat (voir la Section 8). Se laver les mains avec de l'eau et du savon après toute manipulation.
STOCKAGE:	Garder le récipient bien fermé dans un lieu frais et bien aéré.

8. MOYENS TECHNIQUES DE CONTRÔLE/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE: Pas nécessaire dans des conditions normales. Si le produit est chauffé et des odeurs sont perceptibles et/ou irritantes, un appareil respiratoire conforme aux exigences NIOSH doit être utilisé. Une personne compétente doit évaluer chaque situation.

VENTILATION

LOCALE:

Recommandée pour toutes les opérations industrielles. Exigée en cas d'échauffement.

GÉNÉRALE:

Recommandée pour toutes les opérations industrielles.

PROTECTION INDIVIDUELLE

MAINS:

Gants en caoutchouc épais.

YEUX:

Lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux.

AUTRE:

Douche de sécurité/bassin oculaire dans la zone en cas de risque d'exposition des tissus aux substances.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Film, blanc cassé ou gris
ODEUR: Aucune
ÉTAT PHYSIQUE: Solide
POINT D'ÉBULLITION: S.O.
POINT DE FUSION: 343 °C (Polymère)
POINT DE CONGÉLATION: S.O.
POINT D'ÉCLAIR: °C (°F)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Insoluble
DENSITÉ DE VAPEUR: S.O.
PRESSION DE VAPEUR: S.O.
POIDS SPÉCIFIQUE: NE (Eau = 1)
COEFFICIENT DE PARTAGE: S.O.
TAUX D'ÉVAPORATION: S.O.
DENSITÉ RELATIVE: NE
VISCOSITÉ: S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: 595 °C (Polymère)
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: S.O.
PH: S.O.
INFLAMMABILITÉ: Le produit peut brûler

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE INSTABLE
MATÉRIAUX À ÉVITER: NE
POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Peut se produire Ne se produit pas
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STATUT CARCINOGÈNE: S.O.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

S.O.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/ CHIMIQUES QUI AFFECTENT L'ÉLIMINATION:	Aucune
DONNÉES DE TOXICITÉ ENVIRONNEMENTALE:	S.O.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS:	Éliminer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'état, provinciaux et locaux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO DE L'ONU:	Pas Réglementé.
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU	Pas Réglementé.
CLASS(ES) DE DANGER:	Pas Réglementé.
GROUPE D'EMBALLAGE:	Pas Réglementé.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Pas Réglementé.

15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÉGLÈMENTS INTERNATIONAUX:	
Canadiens (DSL/NDSL):	NE
Australiens (ACIS):	NE
Corée (KECI):	NE
Japon (ENCS, MITI):	NE
Chine (SEPA)	NE
Directive de l'UE 2002/95/EC (RoHS):	Ne contient aucune des substances ajoutées intentionnellement faisant l'objet de la directive RoHS.
Européens:	
Symbole	Non classé selon les directives 67/548/EEC (substances dangereuses) et 1999/45/EC (préparations dangereuses).
Phrase(s)-R:	
Phrase(s)-S:	
TSCA (<i>Toxic Substances Control Act</i>):	Tous les ingrédients sont classés par TSCA ou exempts.
CERCLA (<i>Comprehensive Emergency Response, Compensation, and Liability Act</i>):	S.O.
SARA TITLE III (<i>Superfund Amendments and Reauthorization Act</i>):	S.O.
CATÉGORIES DE DANGERS 311/312:	Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont soumis à l'obligation de déclaration conformément à la Section 313 de la loi *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act* de 1986 et 40 CFR 372:

N° CAS
S.O.

NOM CHIMIQUE
S.O.

POURCENTAGE EN POIDS
S.O.

16. AUTRES DONNÉES

S.O. = Sans objet
NE = Non Établi
NC = Non Classé

FICHER: 99225-Syron French -03132015

PRÉPARÉ PAR: Greg Sullivan, CIH

DATE DE RÉVISION: 03/13/2015

ARTICLES RÉVISÉS ET DATE:

- **Section 9, Solubilité dans l'eau, 18/9/09**
- **Section 1, Nom commercial, 10/11/10**
- **Titre, FS changée à FTSS, 16/11/12**

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES RÉPUTÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE N'EST ACCORDÉE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DE CES DONNÉES.

ROGERS CORPORATION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTES BLESSURES OU DOMMAGES MATÉRIELS QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR LE PRODUIT AUX ACHETEURS, UTILISATEURS OU TIERS. LESDITS ACHETEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU PRODUIT.